

CAPC

Travail en cours

No. 20



Commission économique
pour l'Afrique

Centre africain pour les politiques commerciales

Pourquoi l'Afrique s'est-elle marginalisée dans le commerce international?

Par Hakim Ben Hammouda

C
A
P
C

Mai 2005

Le CAPC est un projet de la Commission économique pour l'Afrique
soutenu financièrement par le Fonds canadien pour l'Afrique

Résumé

Les performances commerciales de l'Afrique n'ont cessé de se détériorer durant les deux dernières décennies. Qu'il s'agisse de la place du continent dans les échanges mondiaux ou de la croissance des exportations africaines, les résultats sont en baisse et la marginalisation de l'Afrique s'est accentuée dans les échanges mondiaux. Cette marginalisation ne s'est pas limitée aux exportations manufacturières. Elle a touché également les exportations de matières premières et les produits agricoles. La question qui se pose dès lors est de comprendre les raisons du déclin de l'Afrique dans le commerce international.

Cette contribution a pour objectif de participer à cette réflexion sur la faiblesse des résultats de l'Afrique dans le domaine commercial. Il s'agit pour nous d'esquisser quelques éléments de réponse sur les raisons de la marginalisation de l'Afrique dans le commerce international. A ce niveau, nous formulons l'hypothèse que la détérioration de la place de l'Afrique dans le commerce international trouve son explication à un double niveau. Le premier est lié aux conditions internationales et à l'évolution du commerce international. Le second concerne l'échec des tentatives de modernisation et de diversification entamées dans les années 70.

Autres documents de l'CAPC

- No.1 Les processus de création du marché commun africain: une vue d'ensemble
- No. 2 Cancún and Post-Cancún Briefing Papers on Africa and the Doha Development Agenda: *The Current State of Play in the Negotiations*
- No. 3 Trade Liberalization under the Doha Development Agenda: Options and Consequences for Africa
- No. 4 Trade Facilitation to Integrate Africa into the World Economy
- No. 5 Fiscal Implications of Trade Liberalization on African Countries
- No. 6 Trade Liberalization and Development: *Lessons for Africa*
- No. 7 Libéralisation commerciale et développement: *Quelles leçons pour l'Afrique?*
- No. 8 Exclure l'Afrique des marchés? *Evaluation de l'accès aux marchés pour les pays africains*
- No. 9 Economic and Statistical Analyses of Trade Capacity Building in Sub-Saharan Africa
- No. 10 Economic and Welfare Impacts of the EU-Africa Economic Partnership Agreements
- No. 11 Unrestricted Market Access for sub-Saharan Africa: Important Benefits with Little Cost to the QUAD
- No. 12 Trade Preferences and Africa: The State of Play and the Issues at Stake
- No. 13 Assessing the Consequences of the Economic Partnership Agreement on the Rwandan Economy
- No. 14 Doha Round entre promesses, désillusions et résignations
- No. 15 Évaluation de l'impact de l'Accord de partenariat économique entre les pays de la CEMAC et l'Union européenne
- No. 16 Peut-on mettre la globalisation au service du développement?
- No. 17 Comment sauver le textile maghrébin?
- No. 18 Le cycle de Doha peut-il bénéficier à l'industrie africaine?
- No. 19 Facilitation du commerce intra-africain: Démanteler les barrières pour le commerce intra-africain

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la CEA et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des Nations Unies.

La présente publication a été réalisée avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement.

CAPC

Travail en cours



Commission économique
pour l'Afrique

Pourquoi l'Afrique s'est-elle marginalisée dans le commerce international?

Par

Division du commerce et de l'intégration régionale
Mai 2005
Addis-Abeba, Éthiopie

Table des matieres

I. Introduction	1
II. L'inexorable marginalisation de l'Afrique dans le commerce international	3
III. Évolution des structures du commerce international	7
IV. Le commerce des produits de base et la marginalisation de l'Afrique	11
V. Les préférences ont-elles servi le développement de l'Afrique?	16
VI. L'échec de la diversification et la marginalisation de l'Afrique	23
IX. Faibles progrès dans l'intégration et marginalisation de l'Afrique	29
VIII. La facilitation du commerce et la marginalisation de l'Afrique	32
Notes	35

I. Introduction

Les performances commerciales de l'Afrique n'ont cessé de se détériorer durant les deux dernières décennies. Qu'il s'agisse de la place du continent dans les échanges mondiaux ou de la croissance des exportations africaines, les résultats sont en baisse et la marginalisation de l'Afrique s'est accentuée dans les échanges mondiaux. Cette marginalisation ne s'est pas limitée aux exportations manufacturières. Elle a touché également les exportations de matières premières ainsi que les produits agricoles. Pourtant, on avait pensé que l'Afrique avait acquis un avantage comparatif dans les exportations de produits primaires. Cet avantage est le résultat de l'échec des expériences de modernisation et de diversification entamées dans les années 70, et de l'enfermement de l'Afrique dans l'exportation des produits primaires. Or, l'Afrique a vu également sa primauté et sa spécialisation dans les matières premières entamée par d'autres pays en développement notamment en Asie et en Amérique latine. C'est pourquoi la marginalisation de l'Afrique s'est renforcée depuis quelques années. La réforme des politiques commerciales avec une plus grande ouverture sur le marché international et la réorientation des stratégies de développement vers la promotion des exportations à partir du début des années 80 n'ont pas aidé l'Afrique à faire face à sa marginalisation et à améliorer ses performances. La part de l'Afrique dans le commerce international ainsi que la compétitivité des économies africaines continuent leur imperturbable déclin.

La question qui se pose dès lors est de comprendre les raisons du déclin de l'Afrique dans le commerce international. Pourquoi le continent n'a pas été en mesure d'améliorer sa part dans le commerce international? Comment expliquer cette détérioration de la place de l'Afrique dans les échanges internationaux en dépit des efforts de diversification des économies africaines? Comment comprendre la diminution de la part de l'Afrique dans les échanges internationaux, et même dans les produits primaires? Pourquoi l'Afrique n'a pas améliorée son positionnement sur les marchés internationaux en dépit de tous les systèmes d'accès préférentiels qui lui ont été accordée par les pays développés? Les faibles progrès en matière d'intégration régionale expliquent-ils la faillite de l'Afrique dans le commerce international? Le caractère relativement peu développé des infrastructures de facilitation du commerce dans les pays africains est-il à l'origine de la faiblesse des performances des économies africaines sur les marchés mondiaux?

Cette contribution a pour objectif de participer à cette réflexion sur la faiblesse des résultats de l'Afrique dans le domaine commercial. Il s'agit pour nous d'esquisser quelques éléments de réponse à la question sur les raisons de marginalisation de l'Afrique dans le commerce international. A ce niveau, nous formulons l'hypothèse que la détérioration de la place de l'Afrique dans le commerce international trouve son explication à un double niveau. Le premier est lié aux conditions internationales et à l'évolution du commerce international. Depuis deux décennies, les échanges internationaux ont été caractérisés par une marginalisation des produits primaires et une progression des produits manufacturés et des services. Par ailleurs, on a enregistré un accroissement des échanges au sein de la même industrie. Cette

évolution des structures des échanges internationaux s'est traduite par une marginalisation des pays qui n'ont pas réussi à construire leur compétitivité dans le domaine manufacturier et celui des services comme les pays africains. Par ailleurs, la marginalisation de l'Afrique dans le commerce international trouve aussi son explication dans l'échec des tentatives de modernisation et de diversification entamées dans les années 70. Mais, parallèlement à l'enfermement des économies africaines dans une insertion rentière, il faut aussi mentionner les faibles progrès en matière d'intégration régionale qui n'ont pas aidé les pays africains à améliorer leur compétitivité. Il faut, enfin, mettre l'accent sur les infrastructures et l'ensemble des mécanismes de facilitation du commerce qui ont contribué à la faiblesse des performances des pays africains dans le commerce international. Ainsi, cette étroite jonction entre les facteurs externes, dont l'évolution des structures du commerce international, et les facteurs internes avec l'échec des stratégies de diversification et les faibles progrès en matière d'intégration régionale sont à l'origine de la marginalisation du continent dans le commerce international.

Dans une première section, nous chercherons à établir les faits et à fournir les éléments nécessaires pour établir la réalité et les contours de la marginalisation de l'Afrique dans le commerce international. La seconde section sera consacrée au premier élément d'explication de cette tendance à savoir l'évolution et la transformation récente des structures du commerce international. Dans la troisième section nous évoquerons la question des produits de base qui représentent l'essentiel des exportations africaines et à l'évolution de leurs cours. L'analyse des raisons de la marginalisation de l'Afrique ne peut exclure l'examen des préférences accordées par les pays développés à l'Afrique. Cette étude, dans la quatrième section de cette contribution, nous permettra de comprendre les causes qui ont empêché l'Afrique d'en tirer profit et d'améliorer son insertion dans l'économie internationale. Dans la cinquième section nous nous intéresserons aux facteurs internes et à mettre en exergue l'échec des tentatives de diversification pour expliquer la baisse de la part de l'Afrique dans le commerce international. Enfin, dans les sixième et septième sections, nous aborderons les faibles progrès dans l'intégration régionale ainsi que la déficience des structures de facilitation du commerce pour expliquer les faibles performances des économies africaines dans les échanges internationaux.

II. L'inexorable marginalisation de l'Afrique dans le commerce international

La place de l'Afrique dans le commerce international a connu une importante évolution dans les deux dernières décennies. La première et certainement la plus importante est relative à la nette marginalisation de l'Afrique dans le commerce mondial. Il faut noter que la part du continent dans les exportations mondiales n'a cessé de se tasser passant de 7,3% en 1948 à 2,4% en 2003 (tableau 1). Cette réduction s'est surtout accélérée dans les années 80 et 90 où la part de l'Afrique dans le commerce mondial a été réduite de moitié. Mais, cette tendance ne s'est pas limitée à ce continent. En effet, d'autres régions ont vu leur part dans le commerce mondial se réduire comme l'Amérique latine et l'Europe de l'Est. Cette baisse s'est faite au profit de l'Asie et de l'Europe de l'Ouest qui ont vu leur part dans les exportations mondiales augmenter rapidement surtout dans les décennies 80 et 90. Cette évolution des parts relatives des différentes régions dans les exportations mondiales s'est traduite par l'émergence de trois grands pôles exportateurs dont l'Asie, l'Europe de l'Ouest et à un degré moindre l'Amérique du Nord.

Les évolutions qui ont marquées les exportations mondiales se retrouvent également au niveau des importations mondiales. La part de l'Afrique a fortement diminué en passant de 7,6% en 1948 à 2,2% en 2003. Les parts de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est se sont affaïssés (tableau 2). Il faut aussi noter l'accroissement de l'Asie comme pôle d'importation mondiale qui s'explique par la forte demande en provenance de cette région du fait de la croissance rapide qu'elle connaît depuis trois décennies. D'ailleurs, ce sont la croissance asiatique et la demande de matières premières, particulièrement en provenance de la Chine, qui ont été à l'origine des tendances à la hausse des prix de matières premières durant ces dernières années. Comme pour les exportations, les évolutions des parts relatives des différentes sous-régions ont été à l'origine de l'émergence de trois grands pôles importateurs au niveau mondial à savoir l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest. A ce niveau, il faut noter une évolution contrastée entre les exportations et les importations de l'Amérique du Nord. En effet, au moment où la part de l'Amérique du Nord et particulièrement celle des États-Unis se maintiennent dans les importations mondiales, elle connaît une baisse prononcée au niveau des exportations. Cette évolution trouve son explication dans la forte délocalisation des activités des entreprises américaines particulièrement celles intensives en travail dans les pays en développement. Il faut aussi mentionner le rôle joué par la demande américaine durant la forte période de croissance dans les années 90 qui s'est traduite par une forte augmentation des exportations à destination des États-Unis.

Ainsi, le commerce international a été caractérisée durant les deux dernières décennies par l'émergence d'une triade (Europe de l'Ouest, Asie et Amérique du Nord) qui domine les échanges internationaux. En même temps, il faut noter une marginalisation d'autres régions dont l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe de l'Ouest.

Les années 80 ont constitué un tournant important pour la place et le rôle de l'Afrique dans le commerce international. En effet, la crise de la dette du début des années 80 s'est traduite par une forte récession économique qui a eu des effets négatifs sur les échanges internationaux de l'Afrique. Ainsi, durant la première moitié des années 80 on a enregistré une forte baisse des exportations et des importations africaines (tableau 3). Certes, les réformes mises en œuvre durant la seconde moitié des années 80 ont porté leurs fruits et ont été à l'origine d'une reprise des échanges internationaux. Mais, cette reprise a montré sa fragilité dans les années 90 avec une évolution en dents de scie.

Parallèlement à la baisse de la part de l'Afrique dans le commerce international, la seconde caractéristique concerne sa composition par produits. A ce niveau, il faut noter l'enfermement du continent dans la trappe de l'insertion rentière où les produits agricoles et miniers représentent près de 70% du total des exportations (tableau 4). Par ailleurs, les exportations de produits manufacturés sont concentrées dans un nombre limité de pays dont ceux d'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et l'Ile Maurice. Pour les importations, il faut noter que plus de 70% du total est constitué de produits manufacturés. Cette structure du commerce extérieur africain est assez représentative des insertions traditionnelles Nord-Sud. Elle est aussi significative de l'échec des tentatives de diversification et de modernisation des structures économiques africaines entamées à la fin des années 60 et dans les années 70. En effet, la crise de la dette a mis fin aux efforts des pays africains de développement industriel et de transformation sur place des produits de rente.

Enfin, la dernière caractéristique du commerce extérieur africain concerne sa structure géographique et sa concentration sur l'Europe de l'Ouest (tableau 5). Cette composition géographique n'est pas sans rapport avec la structure par produits des échanges extérieurs africains qui reproduit le schéma d'insertion héritée de la colonisation avec une orientation des exportations de matières premières et de produits agricoles vers les pays européens et l'importation de ces pays des produits manufacturés. Il faut rappeler à ce niveau que les stratégies d'import-substitution adoptées par les pays africains dans les années 60 et 70 avaient pour objectif de mettre fin à ce schéma en fabricant sur place les produits manufacturés importés par le passé de la métropole coloniale. Or, l'échec de ses stratégies et l'éclatement de la crise de la dette se sont traduits par l'abandon des politiques d'import-substitution et la survivance du modèle agro-exportateur. Certes, à ce niveau il faut noter une progression de la part de l'Amérique du Nord dans les échanges extérieurs de l'Afrique suite à l'adoption par les États-Unis (AGOA) et par le Canada d'accords préférentiels en faveur des exportations africaines. Il faut également noter une croissance rapide de la part de l'Asie dans les échanges extérieurs de l'Afrique.

Tableau 1: Évolution de la part des régions dans les exportations mondiales (en%)

	1948	1953	1963	1973	1983	1993	2003
Amérique du Nord	27,3	24,2	19,3	16,9	15,4	16,6	13,7
Amérique latine	12,3	10,5	7,0	4,7	5,8	4,4	5,2
Europe de l'Ouest	31,5	34,9	41,4	45,4	38,9	44,0	43,1
Europe de l'Est	7,3	6,5	5,7	4,8	4,5	2,5	2,4
Afrique	7,3	6,5	5,7	4,8	4,5	2,5	2,4
Moyen Orient	2,0	2,7	3,2	4,1	6,8	3,4	4,1
Asie	13,6	13,1	12,4	14,9	19,1	26,1	26,1
Monde	100	100	100	100	100	100	100

Source: Tableau reconstitué par l'auteur à partir de WTO, *International trade statistics 2004*, Genève 2004.

Tableau 2: Évolution de la part des régions dans les importations mondiales (en%)

	1948	1953	1963	1973	1983	1993	2003
Amérique du Nord	19,8	19,7	15,5	16,7	17,8	19,7	20,5
Amérique latine	10,6	9,3	6,8	5,1	4,5	5,1	4,8
Europe de l'Ouest	40,4	39,4	45,4	47,4	40,1	43,0	42,0
Europe de l'Est	5,8	7,6	10,3	8,9	8,4	2,9	5,0
Afrique	7,6	7,0	5,5	4,0	4,6	2,6	2,2
Moyen Orient	1,7	2,0	2,3	2,8	6,2	3,3	2,5
Asie	14,2	15,1	14,2	15,1	18,5	23,3	23,0
Monde	100	100	100	100	100	100	100

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 3: Croissance des exportations et des importations africaines (%)

	1980-85	1985-90	1990-95	1995-00	2001	2002	2003
Exportations	-7	5	1	6	-6	2	23
Importations	-5	6	5	0	4	2	21

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 4: Composition du commerce africain par produits en 2003 (en %)

	Produits agricoles	Produits miniers	Produits manufacturés
Exportations	13,9	54,9	26,9
Importations	15,9	10,1	71,2

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 5: Évolution des exportations africaines par destination (en %)

	Europe de l'Ouest	Amérique du Nord	Asie	Intra-africain	Amérique latine	Moyen Orient	Europe de l'Est
1995	53,9	14,2	13,8	9,8	2,2	1,5	1,4
2003	48,4	18,9	17,7	10,2	2,5	1,5	0,6

Source: OMC, *op. cit.*

Ainsi, il faut mettre l'accent sur la marginalisation de l'Afrique dans le commerce international. A ce niveau, la crise des années 80 a constitué un tournant majeur dans l'histoire économique récente du continent et a eu des effets négatifs sur la place de l'Afrique dans le commerce international. Parallèlement à la marginalisation du continent, on note également une tendance à l'enfermement dans un schéma traditionnel de spécialisation et la prédominance des rapports avec l'Europe en dépit de l'apparition des États-Unis et de l'Asie comme nouveaux partenaires commerciaux émergents pour le continent. À partir de ces éléments, la question qui se pose est de comprendre les raisons de cette évolution des échanges internationaux de l'Afrique. Comme nous l'avons suggéré dans l'introduction de ce chapitre, l'évolution récente de l'Afrique dans le commerce international trouve son explication dans une multitude de facteurs dont l'évolution des structures du commerce international.

III. Évolution des structures du commerce international

Dans l'introduction de ce chapitre, nous avons émis l'hypothèse que la marginalisation de la place et du rôle de l'Afrique dans le commerce international trouve son origine dans l'évolution des structures des échanges mondiaux durant ces dernières années. A ce niveau, il faut noter d'abord le rôle de plus en plus important joué par le commerce dans les économies contemporaines. En effet, durant les dernières années la progression du commerce international a été plus importante que celle de la production (tableau 6). Mais, plus important que la croissance du commerce mondial, il faut noter que la progression des exportations de produits manufacturés a été la plus forte et a été plus du double de celle des produits manufacturés ou celle des produits agricoles. Il faut aussi mentionner que les exportations de produits manufacturés ont enregistré des rythmes de croissance deux fois plus important que ceux du PIB mondial et de la production de produits manufacturés.

Ainsi, les produits manufacturés jouent un rôle de plus en plus dynamique dans le commerce mondial. Ce rôle n'est pas récent et remonte au milieu des années 80 où les produits manufacturés commençaient à connaître des taux de croissance très élevés (tableau 9). Depuis cette date, le rythme de progression des produits manufacturés dans le commerce international est devenu supérieur à celui de la moyenne des exportations mondiales. En même temps, il faut mentionner le caractère contrasté de l'évolution des exportations des différents segments des produits manufacturés. A ce niveau, il faut noter que ce sont essentiellement les équipements de télécommunication, les produits électroniques, les machines et les équipements de transport qui enregistrent les taux de croissance les plus élevés, et qui sont par conséquent au centre de la dynamique forte des produits manufacturés sur les marchés internationaux. Nos résultats sont corroborés par ceux de la CNUCED qui indiquent que les produits électriques et électroniques sont parmi les produits les plus dynamiques du commerce international et que leur part a quadruplé¹. Ainsi, le commerce international a été caractérisé depuis le milieu des années 80 par l'émergence des produits manufacturés et plus particulièrement les produits électriques et électroniques comme les produits les plus dynamiques. Cette évolution aura d'importantes conséquences sur les différentes régions participant dans les échanges mondiaux. Ainsi, les régions, comme l'Asie, l'Amérique du Nord ou l'Europe de l'Ouest qui disposent d'avantages compétitifs pour la production de ces produits vont voir leur part dans le commerce international augmenter rapidement. Par contre, les pays africains qui n'ont pas développé de capacités dans la production de ces produits dynamiques ont vu leur place dans le commerce international se détériorer de manière inéluctable.

Ces éléments de conclusions sont confirmés par l'étude des performances des différentes régions dans le commerce international. A ce niveau, il faut souligner que l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et l'Asie ont connu les résultats les plus élevés dans le domaine du commerce international (tableau 7). Il faut noter que les six pays émergents d'Asie ont connu des rythmes de croissance encore plus élevés que

la moyenne mondiale et ceux des pays d'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest. On peut souligner aussi les performances de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est qui ont connu une reprise de leurs exportations durant ces dernières années. Mais, il faut dire qu'en dépit de cette reprise, la part de ces régions dans le commerce international reste très faible.

Ainsi, le commerce international a été caractérisé depuis deux décennies par l'émergence et la prédominance de quelques produits dynamiques qui sont aujourd'hui au cœur des échanges internationaux. Il s'agit des produits manufacturés et plus particulièrement des produits électriques et électroniques qui sont au centre du nouveau paradigme technologique. L'émergence de ces produits a eu comme conséquence l'émergence de nouvelles régions dynamiques qui ont des avantages compétitifs pour la production de ces produits et dominent le commerce international. La prédominance du commerce international par les produits dynamiques et certaines régions émergentes s'est également accompagnée par la primauté de la région dans les échanges internationaux. Ainsi, les échanges intra-régionaux représentent près de la moitié de ceux de l'Asie et de l'Amérique du Nord et près de 70% pour l'Europe de l'Ouest (tableau 8). La part du commerce régional est très faible pour les autres sous-régions.

Ainsi, le commerce international a été caractérisé ces deux dernières décennies par la formation d'une triade (Asie, Amérique du Nord et Europe de l'Ouest) qui concentre les échanges internationaux et qui s'est spécialisée dans le commerce de produits manufacturés. L'Afrique, comme les régions qui se trouvent à la périphérie de cette triade, dont le Moyen Orient ou l'Amérique latine, se trouve alors fortement marginalisée dans les échanges mondiaux. Cette concentration du commerce international au sein de la triade a été renforcée par le développement des échanges intra-branches au sein du commerce international. Cette tendance a été mise en exergue dès le milieu des années 60². Depuis, on a cherché à construire les indicateurs nécessaires pour mesurer ce phénomène émergent dans le commerce international et d'en comprendre les raisons. Certains auteurs ont remis en cause ce phénomène et ont expliqué son apparition par le caractère imparfait des appareils statistiques du commerce international dont le niveau de désagrégation ne permet pas de distinguer de manière précise les produits.

Or, des travaux récents ont montré l'importance des échanges entre produits équivalents qui sont devenus un phénomène essentiel dans les échanges internationaux. D'ailleurs, ce phénomène a été à l'origine d'un renouvellement important de la théorie de la spécialisation internationale qui ne s'intéressait qu'aux échanges inter-branches sur la base des théories traditionnelles des avantages comparatifs. Ainsi, on a enregistré l'émergence de la nouvelle théorie du commerce international qui cherchait à intégrer et à mieux comprendre les échanges intra-branches³. Depuis, les auteurs se sont engagés dans l'identification des facteurs explicatifs de ces échanges et ont opéré une distinction entre ceux qui déterminent ces échanges entre pays et entre secteurs. Pour les premiers, l'intensité des échanges intra-branches est forte lorsque les pays ont le même niveau de développement, la même taille de marché et sont géographiquement proches⁴. D'autres auteurs se sont intéressés aux déterminants au sein du secteur et ont mis en exergue

le rôle de la différenciation des produits, des économies d'échelle, du cycle de vie du produit et des entreprises multinationales pour expliquer l'intensité des échanges intra-industriels⁵.

Ainsi, l'évolution des structures du commerce international depuis le milieu des années 80 avec l'émergence de nouveaux produits dynamiques, la prédominance de certaines régions (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et Asie) et la concentration du commerce au niveau régional et le développement des échanges entre produits équivalents expliquent la marginalisation des régions à la marge de cette triade dont l'Afrique. Dans la prochaine section on s'intéressera plus particulièrement aux produits de base où l'Afrique a joué un rôle majeur depuis la période coloniale.

Tableau 6: Croissance de la production et des exportations mondiales par produits (en%)

	1995-00	2001	2002	2003
X mondiales	7,0	-0,5	3,0	4,5
Produits agricoles	3,5	2,5	3,5	3,0
Produits miniers	3,5	1,0	0,5	2,5
Produits manufacturés	8	-1,0	4,0	5,0
Production mondiale	4,0	-0,5	1,0	3,0
Agriculture	2,5	1,5	1,5	2,0
Mines	2,0	-0,5	-0,5	3,5
Manufactures	4,0	-1,0	1,0	3,0
PIB Mondial	3,0	1,0	1,5	2,5

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 7: Les régions ayant les meilleures performances dans les exportations mondiales (% de croissance annuelle en volumes)

	1995-00	2002	2003
X Mondiales	7,0	3,0	4,5
Amérique du Nord	7,0	-2,5	1,5
Amérique latine	9,5	-0,5	4,0
Europe de l'Ouest	6,0	1,5	0,5
Europe de l'Est	7,0	8,0	12,5
Asie	8,5	10,5	12,0
Les six pays émergents d'Asie	9,5	8,0	9,5

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 8: Part des échanges intra-régionaux dans le total des échanges de chaque région en 2003 (en % du total)

Amérique du Nord	Amérique latine	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Afrique	Moyen Orient	Asie
40,5	15,6	67,7	24,5	10,2	7,3	49,9

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 9: Les produits ayant enregistré les taux de croissance les plus élevés dans les exportations mondiales (% en croissance annuelle entre 1995 et 2000).

X Totales	Produits pétroliers	Produits manufacturés	Produits chimiques	Machines et équipement de transport	Produits électroniques	Équipement de télé-communication	Habillement
5	12	5	4	6	5	10	5

Source: OMC, *op. cit.*

Tableau 10: Croissance annuelle du commerce mondial de produits manufacturés (en %)

1980-85	1985-90	1990-95	1995-00	2001	2002	2003
2	15	9	5	-4	5	14

Source: OMC, *op. cit.*

IV. Le commerce des produits de base et la marginalisation de l'Afrique

Pour mieux comprendre la marginalisation croissante de l'Afrique sur les marchés internationaux, il faut s'intéresser à l'évolution du commerce des produits de base qui concentrent l'essentiel des exportations des économies africaines. L'évolution des marchés des produits de base est assez significative de cette tendance lourde à la marginalisation de l'Afrique.

L'évolution des cours constitue la première variable d'intérêt dans l'étude des cours des produits de base. Ces cours ont été caractérisés depuis de longues années par un repli et une forte volatilité. A ce niveau, il faut souligner qu'il y a un accord entre les récentes études sur cette tendance au déclin structurel des prix réels des produits de base⁶. Ces travaux ont permis de mettre en exergue l'évolution de ces prix durant le 20^{ème} siècle. Á ce niveau, il faut noter, qu'après la forte hausse au milieu des années 50 suite à la guerre de Corée, les prix nominaux de produits de base ont connu une forte stabilité dans les années 50 et 60. La décennie 70 a connu une forte hausse de ces prix avec une pointe en 1974 suite à la mobilisation des pays en développement pour la refonte et la réforme de l'ordre international. Cependant, ces prix ont enregistré une forte tendance à la baisse dès le milieu des années 90 avec un repli de 15% par rapport à leur niveau au début de la décennie. Par ailleurs, il faut noter que les prix réels des produits de base ont connu un déclin important durant la période allant de 1957 à 2001⁷. Ces replis ont été estimés à 1,92 pour les produits alimentaires, à 1,91 pour le café, à 2,04 pour le coton et 1,26 pour les métaux. Parallèlement à cette forte tendance à la baisse, il faut également mentionner une grande variabilité des prix des produits de base durant la même période. Cette volatilité a été très forte pour les produits alimentaires avec un coefficient de 0,3, le café avec un coefficient de 0,54, le coton avec un coefficient de 0,39 et les métaux avec un coefficient de 0,20.

Comment expliquer cette tendance au repli et à la baisse des prix des produits de base? Á ce niveau, il faut mentionner que l'évolution de ces prix est liée à des facteurs structurels et d'autres facteurs de moyen et court termes. Pour ce qui est des facteurs structurels, l'hypothèse de Prebisch-Singer qui lie cette dégradation à la différence d'élasticité entre la demande des produits manufacturés et celle des produits primaires est toujours valable. Cette tendance lourde a été renforcée récemment par les efforts de substitution des matières premières avec les progrès techniques et l'émergence des produits de synthèse.

Parallèlement à ces facteurs structurels, cette tendance à la baisse des produits de base trouve également son explication dans des facteurs conjoncturels. Parmi ces facteurs, on peut noter les catastrophes naturelles et les conditions climatiques qui ont une influence forte sur les fluctuations des cours des produits de base. Il faut également mentionner l'arrivée sur les marchés mondiaux de nouveaux producteurs, dont notamment les pays asiatiques, qui ont une productivité plus élevée que les produits africains et qui ont été

à l'origine d'une forte progression de l'offre mondiale. Par ailleurs, le repli des cours des produits de base s'explique à court terme par la dépression que connaît l'économie mondiale depuis près d'une décennie et par la baisse de la demande mondiale. A ce niveau, seuls les niveaux exceptionnels de croissance enregistrés par la Chine et certains pays asiatiques ont permis quelque peu d'altérer cette tendance et de donner une plus grande vigueur aux marchés des produits primaires.

La structure des marchés internationaux contribue également à cette tendance à la baisse des cours des produits de base. A ce niveau, il faut mentionner les politiques de soutien interne à la production aux produits agricoles et aux subventions aux exportations dans les pays de l'OCDE qui ont eu comme conséquence une baisse des prix de ces produits sur les marchés internationaux. Ces soutiens ont été estimés par l'OCDE à 241 milliards de dollars É.-U. en 2000 dont plus de 60% vont à l'appui aux prix des marchés. A ce niveau, le coton est l'exemple type de ces produits primaires qui bénéficient de l'appui des pays développés, dont les États-Unis et l'Union européenne, et qui se traduit par un affaissement sans précédent des cours sur les marchés internationaux. Parallèlement aux subventions accordées par les pays développés à leurs productions, il faut également mentionner les structures tarifaires sur les marchés internationaux qui favorisent un accroissement de l'offre des produits de base aux dépens des produits transformés. En effet, la progressivité des droits de douane appliquée par certains pays développés sur les exportations des pays en développement ne favorise pas la transformation des produits de base localement et par conséquent la diversification de leurs structures productives. A titre d'exemple on peut indiquer que pour le cacao l'écart de tarif entre le produit de base et le produit transformé est de 5,2% pour le Canada, de 8% pour l'Union européenne, de 21% pour le Japon et de 6,3% pour les États-Unis⁸. Cet écart pour le café est de 5% pour l'UE, de 19,8% pour le Japon et de 6,9% pour les États-Unis. Pour les métaux non ferreux cet écart atteint 2,9% pour le Canada, 4% pour l'UE, 2,1% pour le Japon et 2,8% pour les États-Unis. Cette progressivité des droits de douane ne favorise pas la transformation locale des produits et contribue à un accroissement de l'offre des produits de base et par conséquent à une baisse des prix.

Ainsi, les cours des produits de base n'ont cessé de connaître une tendance à la baisse depuis des décennies. Ce recul va voir un impact important sur les pays africains. Mais, pour mesurer cet impact il faut mettre en exergue la place des produits de base dans les exportations des pays africains. Des études récentes ont montré que les produits primaires ne représentaient plus que 12,3% du total des exportations. Or, pour les pays africains cette part est encore plus importante et pour une grande partie d'entre eux elle est supérieure à 80% du total (tableau 11). Cette forte dépendance vis-à-vis des matières premières explique l'impact des fluctuations des cours sur ces économies et en partie leurs faibles performances économiques durant ces dernières années. Une étude de la Banque mondiale et de la Commission économique pour l'Afrique a estimé que ces pertes représentaient sur la période allant de 1970 à 1997 pour les pays africains non exportateurs de pétrole et en dehors de l'Afrique du Sud l'équivalent de 119% du PIB de ces pays, 51% des flux nets cumulés de ressources et près de 68% des transferts nets de ressources⁹. Une autre étude de la CNUCED a montré que les producteurs de café auraient gagné 19 milliards de dollars É.-U.

supplémentaires, ceux du sucre 1,4 milliards de de dollars É.-U. et ceux du coton en Afrique de l'Ouest 1 milliards de de dollars É.-U. entre 1999 et 2002 si les cours avaient gardé leurs niveaux de 1998¹⁰. Selon la même étude, la chute des cours des produits de base a coûté à l'Afrique 6% en moyenne annuelle de coefficient d'investissement et 50% de revenu par habitant. D'autres études estiment que la détérioration des termes de l'échange dans les années 80 s'est traduite par une perte en moyenne de 0,7% de croissance pour les pays africains¹¹. Parallèlement aux manques à gagner en matière de croissance et de revenu, la baisse des prix des produits de base a contribué au surendettement des pays africains¹².

Cette forte détérioration des termes de l'échange et les fortes fluctuations des cours de matières premières se sont traduits depuis longtemps par des préoccupations de stabilisation afin de permettre aux pays qui en dépendent de planifier leur développement et leurs investissements. C'est au cours des négociations de la Charte de La Havane en 1948 que la question de la stabilisation des cours des produits de base a été introduite pour la première fois dans les négociations internationales. Depuis cette date, elle n'a cessé jusqu'à nos jours de constituer un sujet essentiel pour les pays exportateurs. La question de la stabilisation s'est depuis posée à un double niveau. D'abord au niveau international, la CNUCED a inscrit la question des cours des produits de base dans son programme de travail dès sa première conférence générale en 1964. Les travaux de la CNUCED ont abouti à la définition du programme intégré pour les produits de base en 1974 qui a été adopté en 1976. Cet accord a favorisé l'adoption d'accords sectoriels dont celui sur le café, le caoutchouc, l'étain et bien d'autres accords, et la formation d'organisations internationales sectorielles ayant pour objectif de stabiliser les prix par le biais d'une régulation de l'offre et de la demande mondiales. D'autres mécanismes d'appui et de financement compensatoire dont la facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus du FMI et le Système de stabilisation des recettes d'exportation de l'Union européenne.

Le second niveau de la stabilisation des prix se retrouve au niveau national où un certain nombre de pays africains ont mis en place dans les années 70 des caisses de stabilisation des prix des produits de base exportés. Ces caisses servaient d'intermédiaires entre les paysans et les marchés mondiaux. Ainsi, ils fixaient un prix garanti aux producteurs qui ne variaient pas brutalement avec les prix mondiaux. Si les prix mondiaux étaient plus élevés que les prix locaux, ces caisses dégageaient des excédents où ils puisaient lorsque les prix mondiaux baissaient. Mais, ces caisses ne se sont pas limitées à la stabilisation des cours des produits de base. Mais, elles ont joué un rôle important dans le développement économique dans la mesure où la hausse des cours dans les années 70 leur a permis de disposer d'une capacité de financement relativement importantes. Ces caisses ont ainsi pu financer les infrastructures dans le monde rural, l'accès des paysans aux engrais ainsi que les infrastructures dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Ces différents mécanismes ont cherché à stabiliser les prix des produits de base exportés par les pays africains. Or, les résultats ont été relativement limités dans la mesure où ils n'ont pas pu faire face au retournement de la conjoncture internationale dans les années 80 et au caractère structurel de la baisse des cours. En même temps, les années 80 ont connu un changement du contexte idéologique et du

paradigme économique avec la remise en cause de l'interventionnisme étatique dans la régulation de l'ordre économique et le retour en force du marché et de la conviction dans sa capacité à assurer un fonctionnement cohérent des économies décentralisées. Du coup, on a assisté à une remise en cause des mécanismes internationaux de stabilisation des prix et à l'éclatement des accords internationaux comme ceux du café. Dans les pays africains, les programmes d'ajustements structurels (PAS) ont mis l'accent sur le désengagement de l'État et la privatisation des organismes publics. Dans cette perspective, la plupart des caisses de stabilisation ont été remises en cause et les filières des produits de base ont été libéralisées. En même temps, on a enregistré le développement rapide des mécanismes de gestion des risques de prix dont les contrats à livraison différée, les contrats à terme, les contrats d'option et les swaps.

En définitive, la crise des matières premières avec un chute structurelle des cours et leur grande volatilité ont contribué à la marginalisation des pays africains dans le commerce international. Tout au long des années 70 et 80, ces pays ont pu disposer au niveau international comme au niveau interne de mécanismes permettant la stabilisation des cours et le soutien aux activités des paysans pauvres. Or, l'éclatement de ces mécanismes au tournant des années 80 s'est traduit par un renforcement de la tendance au repli des cours ce qui a pesé lourdement sur les performances économiques de ces pays et a été à l'origine d'une explosion de la pauvreté.

Parallèlement à l'évolution des matières premières dans les échanges internationaux qui dominent la structure du commerce africain, la marginalisation du continent dans commerce international trouve son explication dans son incapacité à tirer profit des différents schémas et mécanismes préférentiels d'accès aux marchés des pays développés.

Tableau 11: Part des produits primaires hors combustibles dans les exportations de certains pays africains (% du total en moyenne 1998-2000)

Pays	Part des produits primaires dans le total des exportations	Principaux produits primaires exportés
Zambie	99,8	Cuivre
Libéria	99,8	Caoutchouc, Bois
Mauritanie	99,5	Fer
Guinée-Bissau	97,7	Noix de cajou
Tchad	95,0	Coton
Mali	94,5	Coton
Bénin	93,7	Coton
Ouganda	90,5	Café
République centrafricaine	88,2	Diamants, Bois, Coton, Café
Malawi	87,0	Tabac, Thé, Sucre, Coton, Café
Comores	82,9	Vanille, Clous de Girofle
Burundi	82,8	Café, Thé
République démocratique du Congo	82,1	Diamants, Cuivre, Bois
Gambie	80,8	Graines pour l'extraction d'huile douce, Coton
Burkina Faso	79,0	Coton
Tanzanie	78,2	Café
Niger	73,3	Uranium
Mozambique	64,4	Noix de cajou, Coton, Sucre
Rwanda	58,7	Thé, Café
Guinée	56,7	Bauxite, Alumine, Or, Diamants

Source: OMC (2003), *op. cit.*

V. Les préférences ont-elles servi le développement de l'Afrique?

Les faibles performances des économies africaines dans le commerce international nous amènent à poser la question de l'utilité des préférences accordées par les pays développés pour améliorer la compétitivité du continent et son accès aux marchés internationaux. Cette question est d'autant plus importante qu'elle suscite de nos jours d'importantes controverses sur son intérêt pour les pays en développement et leur capacité à les aider à diversifier leurs structures productives¹³. Pour ceux qui y sont opposés, l'échec de l'Afrique à en bénéficier est une illustration des limites des préférences dans les relations internationales. Dans cette perspective, la libéralisation des échanges et le libre fonctionnement du marché sont les meilleurs outils pour mettre le commerce au service du développement et construire la compétitivité des économies en développement. Pour d'autres, au contraire, les préférences sont essentielles pour aider les pays en développement à réduire le différentiel de productivité avec les pays développés et améliorer leur accès aux marchés internationaux. La question qui se pose alors est de comprendre les raisons qui ont limité l'utilisation de ces préférences par les pays africains et comment les améliorer afin de les mettre au service de la diversification de nos économies.

Il faut rappeler que le système des préférences a émergé dans les années 60 et s'est fixé pour objectif d'aider les pays en développement à mieux intégrer le système commercial multilatéral¹⁴. Cette naissance fait suite aux débats au sein de la CNUCED sur l'importance de mettre le commerce au service du développement. Ces débats ont donné lieu à l'adoption du Système Généralisé de Préférences qui permettait aux pays développés d'accorder un accès non réciproque à certains produits en provenance des pays en développement. Les pays développés, en particulier les pays du QUAD, se sont inscrits dans le cadre de ce système et ont mis en place des mécanismes et des schémas d'accès préférentiels pour les exportations en provenance des pays en développement. Or, les préférences ont fait l'objet d'importantes controverses dans les années 80 suite au retour en force des idées libérales et à la remise en cause de toutes les formes de traitement spécifique et différencié en faveur des pays en développement. En effet, certains auteurs avaient estimé que, non seulement ces schémas n'ont pas aidé les pays africains à améliorer leur compétitivité, mais ils sont aussi à l'origine d'une remise en cause de la règle de la nation la plus favorisée qui est au cœur du système commercial multilatéral¹⁵.

Cependant, ce contexte intellectuel défavorable aux préférences a quelque peu changé dans les années 90 avec l'avènement de l'OMC et les pressions fortes des pays en développement en faveur de l'amélioration de leur accès aux marchés des pays développés. Ainsi, dès 1996 la Conférence ministérielle de l'OMC à Singapour a appelé à un renforcement des préférences, particulièrement en faveur des Pays les moins avancés (PMA). En même temps, les différents pays développés ont cherché à renforcer leurs schémas et systèmes préférentiels. Ainsi, dès le mois de mai 2000 les États-Unis ont annoncé «La Loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique», plus connue sous le vocable AGOA, qui accorde des avantages

spécifiques aux pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Par ailleurs, les pays de l'Union européenne ont lancé en mars 2001 une nouvelle initiative, «Tous sauf les armes», accordant un accès libre à tous les produits en provenance des PMA sauf les armes, les bananes, le sucre et le riz. Le gouvernement canadien a également élargi son Système général de préférences en 2003 pour comprendre tous les produits avec un système de règles d'origine plus souple. Le Japon a également fait de même dès décembre 2000 en introduisant de nouveaux produits industriels et agricoles en provenance des PMA et en libre accès. Ainsi, le système des préférences a connu, en dépit des critiques, un renforcement rapide ces dernières années. Toute la question est aujourd'hui de savoir comment faire en sorte que les pays africains puissent mieux profiter de ces schémas d'accès préférentiels et les utiliser pour améliorer leur compétitivité.

Revenons tout d'abord aux effets des préférences dans le système multilatéral. Les pays bénéficiaires des systèmes de préférences peuvent profiter d'un accès plus important aux marchés des pays développés et améliorer leurs performances en matière d'exportation¹⁶. Cette forme d'appui est d'ailleurs préférable à l'aide dans la mesure où elle a un effet direct sur la production et l'investissement et par conséquent la croissance et la création d'emplois. Ce système a par ailleurs un effet sur les producteurs des pays développés dans la mesure où il leur permet d'accéder à des marchés plus larges et bénéficier par conséquent des effets d'échelle. Enfin, les préférences, en augmentant les exportations des pays bénéficiaires, participent à l'amélioration de leurs grands équilibres macroéconomiques.

Cependant, il faut noter que ces préférences peuvent également avoir des effets négatifs. D'abord, ils se traduisent par une réorientation des structures de production des pays bénéficiaires en faveur des secteurs ayant accès à ces privilèges. Par ailleurs, il faut noter que ces préférences ont un caractère imprévisible dans la mesure où les pays qui les accordent peuvent introduire des modifications tant en ce qui concerne la portée que l'ampleur de ces schémas¹⁷. Par ailleurs, les préférences peuvent entraîner une baisse des prix sur les marchés des pays qui les accordent ce qui peut avoir des effets négatifs sur les producteurs locaux ainsi que sur les exportateurs des pays non bénéficiaires. Cependant, il faut relativiser ces critiques par le fait que l'offre des PMA est relativement réduite et son élasticité est faible et exerce par conséquent peu d'influence sur les marchés internationaux. Certains évoquent aussi les effets de ces préférences sur les recettes douanières des pays qui les accordent. Là également, il faut noter que ces baisses sont faibles et ne risquent pas de peser sur les équilibres macroéconomiques des pays qui les accordent. Ainsi, les systèmes de préférences peuvent contribuer au développement des pays africains. Ils ont également un impact relativement réduit sur le système multilatéral du fait de la faiblesse de l'offre des pays africains.

En dépit de leur contribution dans le développement des pays africains, les systèmes de préférences font l'objet d'importantes critiques. Ces critiques proviennent des pays en développement qui n'en sont pas bénéficiaires et qui mettent l'accent sur une plus grande libéralisation des échanges ce qui risque d'entraîner une érosion des préférences. D'autres critiques portent sur les résultats limités des systèmes de préférences sur les performances des pays africains. D'autres études estiment que seuls les pays

intermédiaires qui disposent de tissus économiques diversifiés et d'importantes capacités productives peuvent en tirer profit¹⁸.

Ces critiques nous amènent à étudier l'utilisation faite par les pays africains et les pays en développement en général des préférences qui leur ont été accordées ces dernières années. Pour apprécier cet aspect, la CNUCED a introduit la notion du taux d'utilisation qui représente les importations bénéficiant des Systèmes de Préférences Généralisées sur les importations couvertes par ces systèmes. Il s'agit donc d'une notion très utile dans la mesure où elle nous permet de mesurer la capacité des pays à tirer profit des préférences et des privilèges qui leur sont accordés. L'étude de la CNUCED a cherché à apprécier l'évolution récente de ce taux pour les grands marchés mondiaux¹⁹. Dans ce cadre, on note une évolution rapide du taux d'utilisation depuis le milieu des années 90. Ainsi, ce taux est passé de moins de 50% en 1994 pour l'ensemble des quatre marchés les plus importants à près de 70% en 2001 (Tableau n°12). Ainsi, pour le Canada ce taux est passé de 65% à 70% durant la même période. Pour l'Europe, cette évolution est restée limitée et le taux d'utilisation se situe toujours en dessous de 50%. L'évolution la plus importante a été enregistrée aux États-Unis où elle se situe aujourd'hui à près de 95%. Mais, pour le Japon le taux de couverture a baissé de manière significative en passant de près de 95% à 38% entre 1994 et 2000 avant de remonter à 83% en 2001. Ainsi, cette étude montre que les PMA ont tiré profit des préférences qui leur ont été accordées ces dernières années et leurs taux d'utilisation n'ont cessé de s'améliorer. Cette conclusion est importante et remet en cause les propos de certains auteurs qui estiment que les pays en développement n'ont pas tiré profit de ces avantages et que les préférences n'ont pas aidé ces pays à améliorer leurs compétitivité.

Cependant, il faut nuancer cette conclusion en indiquant qu'en dépit de son amélioration, le taux d'utilisation est resté limité. Ainsi, par exemple, pour les pays de l'Union Européenne qui constituent le principal partenaire commercial de l'Afrique ce taux reste en dessous de 50%. Par ailleurs, pour le Canada et les pays de la quadrilatérale d'une manière générale ce taux reste autour de 70%. A partir de là, la question qui se pose est de comprendre les raisons de la faiblesse du taux d'utilisation des préférences accordées par les pays développés. A ce propos beaucoup s'accordent sur l'importance des règles d'origine ainsi que d'autres nouvelles barrières non tarifaires qui constituent un important obstacle devant l'utilisation des avantages d'accès au marché accordés par les pays en développement aux pays africains.

Ainsi, les préférences constituent un important instrument d'appui aux pays africains et à la diversification de leurs structures productives en favorisant un accès plus important aux marchés. Ces pays ont fait usage de cet instrument et ont pu améliorer au fil des ans le taux d'utilisation des préférences qui leur ont été accordées depuis quelques années. Cependant, cet usage est encore limité et il est nécessaire de l'améliorer afin qu'il contribue de manière plus significative aux besoins de développement des pays africains. Cette amélioration peut d'abord s'orienter vers l'expansion du taux de couverture des schémas préférentiels. A ce niveau, il faut noter une amélioration rapide de ce taux qui est passé pour les marchés des pays de la

quadrilatérale de près de 53% du total des importations en 1994 à près de 65% en 2001 ce qui dénote une plus grande ouverture de ces schémas à des produits qui en étaient exclus par le passé (tableau 12). De la même manière on a enregistré un renforcement du taux de couverture ces dernières années pour la plupart des grands marchés pour les pays africains dont l'Union européenne, les États-Unis, le Japon et le Canada. Cependant, certains produits restent exclus de ces schémas préférentiels dont les produits sensibles comme les produits agricoles qui sont fortement protégés sur les marchés des pays développés. A ce niveau, il est nécessaire d'étendre la couverture des produits dans les différents schémas préférentiels. De plus en plus d'auteurs se prononcent pour un accès illimité et sans restriction pour les pays africains sur les marchés des pays développés. Nous avons montré que cette proposition pourrait avoir un effet important sur les pays africains en matière de croissance, d'investissement, d'emploi et d'exportation avec des coûts très faibles pour les pays de la quadrilatérale²⁰.

Les exportations africains sur les marchés des pays développés font face à l'émergence d'une nouvelle génération de barrières non tarifaires qui constituent de nouvelles mesures de protection²¹. Certes, les négociations commerciales multilatérales ont réussi depuis le Cycle de l'Uruguay Round à réduire de manière substantielle les barrières non tarifaires traditionnelles dont les quotas, les limitations volontaires d'exportations ou les contrôles de prix. Cependant, ces dernières années ont été caractérisées par l'émergence d'une nouvelle génération de barrières non tarifaires dont les mesures d'antidumping, les mesures sanitaires et physo-sanitaires, les normes environnementales et la législation de travail ainsi que les règles d'origine. Certes, il est encore difficile de mesurer le poids des barrières non-tarifaires dans le commerce international. Cependant, certaines études montrent d'ores et déjà que ces barrières sont deux fois plus importantes dans les pays développés qu'en Afrique au Sud du Sahara et portent sur 42% des exportations²². Pour les produits miniers, la fréquence de ces mesures sur les exportations des PMA est de 6,7%. Pour les exportations de produits manufacturés, la fréquence de ces mesures est de 10,67% sur les produits en provenance des PMA. Mais, c'est surtout le secteur agricole qui connaît la plus importante imposition de mesures non tarifaires avec une fréquence de 48,24%. Ces éléments sont significatifs de l'ampleur des protections appliquées sur les produits en provenance des pays africains et montrent la pertinence des revendications de ces pays en faveur d'un plus grand accès aux marchés des pays développés.

L'amélioration des schémas préférentiels passe également par une simplification des règles d'origine. Elles obligent les pays bénéficiaires à prouver qu'une grande partie de la valeur ajoutée a été produite localement. Ainsi, pour le textile, par exemple, les règles d'origine dans certains systèmes de préférences exigent des stades de fabrication double ou triple dans le pays bénéficiaire. Il s'agit là de règles très restrictives et qui ne tiennent pas compte des structures productives des pays africains qui dans la plupart des cas sont obligés à s'approvisionner dans d'autres pays afin d'avoir les matières premières et les produits intermédiaires nécessaires.

Par ailleurs, certains auteurs ont cherché à quantifier le supplément de coût du fait du respect des règles d'origine pour les pays en développement. Ces coûts peuvent aller de 2 à 5,7% de la valeur du produit²³.

Ces coûts annulent pour certains produits les avantages accordés par les systèmes préférentiels. La rigidité des règles d'origine est à l'origine d'importantes critiques de la part des pays en développement et certains producteurs abandonnent ces systèmes et exportent leurs produits dans le cadre de la clause de la nation la plus favorisée pour éviter la complexité des règles d'origine des systèmes préférentiels. Ces critiques sont à l'origine d'appels en faveur du relâchement et de la simplification des règles d'origine.

Parallèlement aux règles d'origine et aux barrières non-tarifaires, il faut également mentionner la complexité des schémas préférentiels et la superposition des différents systèmes. Les pays africains se trouvent désarmés devant cette mosaïque de schémas et exigent de plus en plus une harmonisation des différents systèmes et leur alignement vers le haut sur le système le plus favorable.

Ainsi, contrairement à certaines affirmations, les pays africains ont pu durant ces dernières années tirer profit des différents schémas préférentiels appliqués par les pays développés. Cependant, les règles d'origine rigides et le développement du nouveau protectionnisme avec les barrières non-tarifaire réduisent l'utilisation de ces schémas. Mais, parallèlement à ces difficultés, il faut mentionner surtout le phénomène d'érosion des préférences qui pourrait remettre en cause cet accès privilégié accordé par les pays développés à leurs marchés pour les pays africains. L'érosion des préférences est le résultat du renforcement de la libéralisation des échanges depuis le lancement de l'Uruguay Round et de l'élargissement de ces préférences à un plus grand nombre de pays bénéficiaires. Certes, il est difficile pour l'instant de mesurer de manière précise l'impact de cette érosion sur les pays africains. En effet, le poids de cette érosion devrait varier d'un pays à un autre et dépendra de l'ampleur de ces préférences pour chaque pays, de leur degré d'utilisation, du degré de dépendance des exportations vis-à-vis des pays accordant ces préférences ainsi que de la robustesse de l'environnement économique des pays bénéficiaires²⁴. En dépit de ces difficultés de mesure, les pays africains ont mis en exergue l'impact négatif que pourrait avoir cette érosion sur leurs économies. Cette question fait partie de l'ordre du jour des négociations multilatérales et un certain nombre de propositions sont d'ores et déjà envisagées dont le maintien des marges bénéficiaires, le retardement des réductions au-delà des droits convenus dans la clause de la nation la plus favorisée et, enfin, une compensation financière pour les pays qui risquent d'en souffrir.

Ainsi, les systèmes préférentiels ont joué un rôle dynamique pour les pays africains et les ont aidé dans l'accès aux marchés des pays développés. Le renforcement de ces systèmes et l'extension de leur couverture pourraient aider les pays africains à améliorer leur compétitivité et leur insertion internationale. Cette amélioration passe par la réduction de la complexité des procédures administratives ainsi que leur harmonisation et leur alignement sur le système le plus favorable pour les pays africains. Elle exige aussi le relâchement des règles d'origine et de toutes les barrières non tarifaires qui réduisent les taux d'utilisation de ces systèmes par les pays africains. Enfin, il est également nécessaire de faire face à l'érosion récente de ces systèmes, notamment par le biais de compensations financières au profit des pays africains.

Tableau 12: Efficacité des différents systèmes préférentiels pour les PMA (Évolution des taux de couverture et des taux d'utilisation entre 1994 et 2001)

Pays/ Groupe de pays	Année	Importations totales	Importations passibles de droits	Importations concernées par les préférences au titre du SGP (c)	Importations par préférences titre du SGP (d)	Importations bénéficiant des préférences au titre du SGP (c)/(b)	Taux d'utilisation du SGP (d)/(c)	Taux d'utilité du STP (d)/(a)	
									(a)
Quadrilatérale	1994	5 347	3 917,3	2 071	999	52,9	48,2	18,7	
	1995	6 087,8	4 706,1	2 564,3	1 361,2	54,5	53,1	22,4	
	1996	9 956,3	7 451,1	2 985,0	1 517,9	40,1	50,9	15,2	
	1997	10 634,1	8 163,4	5 923,1	1 788,2	72,6	30,2	16,8	
	1998	9 795,7	7 915,1	5 564,2	2 704,5	70,3	48,6	27,6	
	1999	10 486,5	8 950,4	5 869,3	3 487,5	65,6	59,4	33,3	
	2000	13 359,2	11 715,5	7 836,0	4 990,2	66,9	63,7	37,4	
	2001	12 838,2	11 167,1	7 185,5	4 919,9	64,3	68,5	38,3	
	Canada	1994
		1995	175,9	41,3	6,4	4,1	15,5	64,1	2,3
1996		336,9	34,5	6,3	2,9	18,3	46	0,9	
1997		205,3	47,3	8,6	4,7	18,2	54,7	2,3	
1998		256	92,1	9,8	5,8	10,6	59,2	2,3	
1999		154,6	60,7	8,2	4,9	13,5	59,8	3,2	
2000		180,1	75,9	9,9	7,2	13	72,7	4	
2001		243,2	44,6	11,4	8	12,1	70,2	3,3	

UE	1994	2 471,2	1 823,4	1 791,1	748,1	98,3	41,8	30,3
	1995	2 814,6	2 277,8	2 246,3	1 077,6	98,6	48	38,3
	1996	3 219	2 520,1	2 520,1	1 196,8	97,7	47,5	37,2
	1998	3 614,8	2 888,8	2 888,8	770,8	98,7	26,7	21,3
	1999	3 519,4	2 908	2 908	761,8	99,2	26,2	21,6
	2000	3 562,2	3 075,2	3 075,2	1 035	99,2	33,7	29,1
	2001	4 247,1	3 633,6	3 633,6	1 499,5	99	41,3	35,3
		4 372,4	3 935,7	3 935,7	1 847,4	99,4	46,9	42,3
Japon	1994	1 120,5	695,5	211,2	200,5	30,4	94,9	17,9
	1995	1 309,8	912,7	241,9	230,1	26,5	95,1	17,6
	1996	1 504,3	939,8	388,9	269,9	41,4	69,4	17,6
	1997	1 204,9	757,3	306,3	222,1	40,4	72,5	18,4
	1998	1 045,4	643,8	364	189,9	56,5	52,2	18,2
	1999	989,0	679,6	366,2	231,9	53,9	63,3	23,4
	2000	1 236,5	881,3	615,3	236	69,8	38,4	19,1
	2001	1 001,3	398,1	278,3	228,4	69,9	82,1	22,8
États-Unis	1994	1 755,3	1 398,4	68,1	50,4	4,9	74	2,9
	1995	1 787,5	1 474,3	69,7	49,4	4,7	70,9	2,8
	1996	4 896,1	3 896,5	69,7	48,3	1,8	69,3	1
	1997	5 609,1	4 432,5	2 719,4	790,6	61,4	29,1	14,1
	1998	4 974,9	4 247,1	2 282,4	1 747	53,7	76,5	35,1
	1999	5 780,7	5 109,2	2 419,7	2 215,7	47,4	91,6	38,3
	2000	7 695,5	7 086,6	3 577,2	3 247,5	50,5	90,8	42,2
	2001	7 221,3	6 716,3	2 960,1	2 836,1	44,1	95,8	39,3

Source: CNUCED, 2004

VI. L'échec de la diversification et la marginalisation de l'Afrique

Parallèlement aux facteurs externes, la marginalisation de l'Afrique dans le commerce international trouve une partie de son explication dans une série de facteurs internes. Parmi ces facteurs, le plus important réside dans l'échec des expériences de diversification entamées peu après les indépendances afin de rompre avec le modèle rentier mis en place par les puissances coloniales. En effet, la plupart des pays africains ont entamé dans les années 60 et 70 un processus de développement industriel rapide dont l'objectif était de diversifier leurs structures économiques et de réduire leur dépendance par rapport aux produits de base. Cette dynamique de développement a été favorisée par l'accroissement des prix des produits de base exportés par les pays africains qui leur a fourni les moyens pour financer les investissements réalisés. Ces stratégies de diversification avaient suivi dans la plupart des pays africains, à l'image de l'ensemble du monde en développement à l'époque, des modèles d'import-substitution qui se sont fixés comme objectif de produire localement les produits de consommation importés par le passé à partir de la métropole coloniale. Ces stratégies de développement se sont traduites par un accroissement rapide des investissements et de l'emploi dans les secteurs manufacturiers. On a également enregistré une augmentation de la productivité suite à un transfert des nouvelles techniques dans le secteur industriel.

Or, quelques années plus tard, les stratégies de diversification mise en œuvre dans la plupart des pays africains se sont soldées par des échecs cuisants. La crise des stratégies de diversification s'est d'abord manifestée à travers la montée des grands déséquilibres macroéconomiques. D'un côté, l'accroissement des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires pour le développement industriel ont lourdement pesé sur la balance commerciale et se sont traduits par un éclatement des équilibres externes. D'un autre côté, l'Etat a joué un rôle actif dans les dynamiques d'investissement et de régulation économique et sociale ce qui a fini par entraîner un creusement sans précédent des déficits publics. Mais, parallèlement à la montée des grands déséquilibres macroéconomiques, l'épuisement des expériences de diversification s'observe également dans quelques indicateurs structurels. A ce niveau, il faut noter que la demande locale, du fait des grandes inégalités, n'a pas suivi la croissance de l'offre des produits de consommation finale. Du coup, le marché interne s'est trouvé fortement limité et n'a pas favorisé le développement des rendements d'échelle des activités industrielles. Ainsi, après une croissance rapide durant les premières années, les gains de productivité ont nettement stagné et la compétitivité des activités industrielles s'est trouvée réduite. Il faut aussi mentionner la rigidité des politiques commerciales et industrielles qui ont favorisé le développement de comportements rentiers et n'ont pas encouragé les dynamiques d'innovation et de créativité de la part des entreprises locales. En effet, la plupart des pays africains ont opté pour des politiques tarifaires protectionnistes qui ont été appliquées de manière uniforme sur l'ensemble des secteurs d'activité. Ces politiques n'ont pas pris en considération les besoins spécifiques des dynamiques de diversification et la nécessité d'introduire un certain niveau de compétition

et de concurrence afin d'encourager les investissements et l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales. Ainsi, l'ensemble de ces facteurs macroéconomiques et structurels a été à l'origine de l'échec des stratégies de diversification et de l'éclatement de la crise de la dette.

La crise de la dette a mis fin, dès le début des années 80, aux stratégies d'import-substitution et s'est traduite par une réorientation des choix et des stratégies de développement dans les pays africains. En effet, les programmes d'ajustement mis en place durant cette décennie avaient mis l'accent sur la stabilisation macroéconomique afin de rétablir les grands équilibres. Du coup, les choix sectoriels et particulièrement le développement agricole et industriel ont été mis en sourdine. Il était alors attendu que la libéralisation et l'ouverture sur le secteur privé allaient dynamiser le développement, favoriser des dynamiques de croissance forte et couper court aux comportements rentiers des entreprises dans les années 70. Ainsi, la page de la diversification a été définitivement tournée et la stabilité macroéconomique est devenue le grand leitmotiv des années 80 et 90. Mais, en même temps, on pensait que les réformes mises en œuvre durant cette période, à travers le renforcement du rôle du marché dans la régulation économique et le retrait de l'État, allaient favoriser une accélération de la croissance et de l'investissement. En même temps, on avait misé sur la libéralisation du commerce extérieur et la promotion des activités exportatrices afin d'améliorer la compétitivité des économies africaines.

La crise des années 80 a entraîné un changement majeur dans les choix et les fondements des stratégies de développement. En effet, le modèle de la diversification qui était au cœur des stratégies des années 70 faisait l'hypothèse que le développement passait par un noircissement de la matrice des échanges intra-sectoriels. La densification de ces échanges exige d'importants efforts d'investissements afin d'assurer une plus grande complémentarité entre les différentes branches d'activité. Ces investissements ne devaient pas privilégier les critères de rentabilité et répondaient en priorité aux besoins de cohérence du tissu économique. Ce choix explique la prédominance des investissements publics dans les stratégies de diversification mises en œuvre dans la plupart des pays africains.

Or, l'essoufflement de ce modèle à la fin des années 70 s'est traduit par la marginalisation du paradigme de la diversification. En effet, plusieurs analyses avaient mis l'accent sur les conséquences des choix d'investissement effectués dans le cadre de ce paradigme, notamment leur inefficacité. Le thème de l'utilisation inefficace des ressources rares dans les pays en développement est devenu familier dans les analyses sur les origines des crises. Cette inefficacité et la mauvaise utilisation des ressources s'expliquent, selon le consensus de Washington en vogue à l'époque, par un fort interventionnisme des pouvoirs publics et le non respect des règles naturelles du marché dans l'allocation des ressources. Par ailleurs, d'autres mettaient l'accent sur les comportements rentiers qui se sont développés dans la plupart des pays africains du fait de la forte protection dont jouissaient les entreprises et qui n'encourageaient pas les investissements dans l'innovation pour améliorer la compétitivité des entreprises.

La crise du paradigme de la diversification au début des années 80 s'est traduite par le retour en force de la spécialisation internationale. Désormais, le développement des pays africains doit rompre avec la problématique de la cohérence du tissu productif national et s'inscrire dans une optique d'amélioration de l'insertion internationale. Cette nouvelle problématique passait par la libéralisation des échanges extérieurs afin de prévenir les comportements rentiers et encourager la concurrence au sein des économies nationales. Cette réorientation des choix de développement devait éliminer le biais anti-exportation qui était au centre des stratégies d'import-substitution et favoriser la promotion des activités exportatrices. Par ailleurs, cette nouvelle stratégie de développement exigeait un désengagement de l'État et un recours au libre fonctionnement des forces du marché dans la répartition des ressources rares. Ce changement de cap devait favoriser une allocation plus efficace des ressources. Ainsi, la crise des années 80 avait mis fin à l'espoir d'une diversification des structures productives des pays en développement et avait remis à l'ordre du jour le paradigme de la spécialisation selon les avantages comparatifs.

Or, après deux décennies de mise en œuvre des réformes, le bilan est loin d'être positif. En effet, le nouveau paradigme de développement et les nouvelles stratégies appliquées par les pays africains dans les années 80 et 90 n'ont pas été en mesure de tenir leurs promesses. La croissance a été tout au long des deux dernières décennies faibles et fragiles. Par ailleurs, la crise de la dette n'a pas cessé de s'amplifier. Mais, surtout la marginalisation des pays africains dans les relations internationales n'a cessé de s'approfondir et l'insertion rentière s'est affirmée de jour en jour. Cette situation économique s'est traduite par une forte paupérisation et un éclatement des conflits politiques et sociaux.

Dans ce contexte d'essoufflement des réformes économiques et de leur incapacité à aider l'Afrique à sortir de sa marginalisation, on assiste à un renouvellement du débat sur le développement économique. Différentes contributions ont cherché dans cette perspective à renouveler la réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre afin de sortir de l'impasse actuelle. Ce renouveau a touché plusieurs domaines dont la réflexion sur le commerce et le développement. À ce niveau, plusieurs auteurs ont mis en exergue la faible contribution du commerce dans le développement des économies africaines. Le renouveau des politiques commerciales a été à l'origine d'un retour de la question de la diversification dans le débat économique ces dernières années. Plusieurs auteurs mettent de plus en plus l'accent sur cette question et la nécessité de réorienter les politiques commerciales et industrielles afin de favoriser une plus grande diversification des économies en développement²⁵.

Le renouvellement du débat sur la diversification s'est orientée dans deux directions. La première cherchait à inscrire ce renouveau dans la tradition historique de l'économie du développement. Dans cette perspective, la nouvelle réflexion sur la diversification s'est inscrite dans la continuité des travaux apparus dans les années 30 qui mettaient l'accent sur cette question afin de faire face aux aléas de la conjoncture, et plus particulièrement sur la chute des cours de matières premières comme le café pour les pays d'Amérique latine. Ces prémices sur la diversification ont été renforcés plus tard par les travaux de Rosenstein-Rodan et ceux de Léontief qui avaient mis l'accent sur les notions d'effets d'entraînement et

de densification des matrices intersectorielles²⁶. Ces travaux ont constitué le point de départ à la réflexion théorique sur la diversification des économies en développement. Cette diversification devait se traduire par le noircissement de la matrice intra-sectorielle suite au développement des échanges entre les différents secteurs de l'économie du fait de leur plus grande complémentarité. Dans cette perspective, les différents auteurs ont cherché à identifier les activités industrielles qui ont un rôle moteur dans la multiplication des échanges internes. Cette réflexion sur les effets d'entraînement et les industries motrices occupera une place de choix dans la réflexion sur les pays en développement depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 70²⁷. Les travaux sur la diversification ont également montré qu'elle joue un rôle essentiel dans la maîtrise des aléas de la conjoncture et particulièrement des fluctuations des cours de matières premières pour les pays en développement²⁸. Ainsi, la première préoccupation du renouvellement récent des travaux sur la diversification a été de retrouver les premiers travaux et de rappeler la continuité historique dans cette réflexion.

La seconde direction prise par ce renouvellement théorique concerne la détermination des conditions de la réussite de la diversification des structures productives des économies. De ce point de vue, les nouvelles recherches dispose d'un avantage incontestable par rapport aux travaux menés dans les années 60 et 70 dans la mesure où les expériences différenciées des pays en développement durant les trois dernières décennies constituent un important champ de recherche et de réflexion. En effet, la nouvelle génération de recherche s'est attelée à tirer les leçons des expériences historiques de développement dans les différentes sous-régions afin d'enrichir la réflexion sur les conditions ainsi que les politiques menant à une diversification réussie. A ce niveau, il faut noter les travaux d'Imbs et Wacziarg qui ont montré que la diversification avait une relation en U inversé avec le niveau de développement²⁹. Ainsi, la diversification augmente avec le développement économique, mesuré par le revenu par habitant, puis décroît avec un point de retournement se situant autour de 9000 dollars É.-U. par habitant. Mais, cette étude a surtout mis l'accent sur les aspects macroéconomiques. D'autres recherches ont mis en exergue des déterminants de la diversification dont la croissance, l'investissement, les nouvelles technologies, la productivité des facteurs ainsi que les exportations sur les marchés mondiaux³⁰.

Le premier déterminant de la diversification est l'investissement qui contribue fortement aux dynamiques de la croissance et surtout à l'accroissement de la productivité des nouveaux secteurs économiques. De ce point de vue l'expérience historique des pays en développement a montré que la hausse des investissements s'est toujours traduite par une diversification poussée de l'appareil productif. Ainsi, les décennies 70 et 80 ont été caractérisées par une augmentation du taux d'investissement dans la plupart des régions du monde entraînant dans leur sillage une plus grande diversification des économies nationales. Or, le début des années 80 a été caractérisé par une chute rapide des taux d'investissements qui sont passés de 24,6% à 17,2% pour l'Afrique et de 26% à 20% pour l'Amérique latine entre 1975 et 2000. Pour la même période, les taux d'investissement de l'Asie et de la Chine n'ont cessé d'augmenter passant respectivement de 22,7% à 29,5% et de 21,2% à 27%³¹. Cette dynamique des investissements a joué un rôle majeur dans le processus de diversification des différentes sous-régions. En effet, au moment où les

pays asiatiques ont poursuivi leurs efforts d'accumulation, en dépit de la crise de 1997, et ont pu accroître leur compétitivité et améliorer leur insertion internationale, les pays africains et latino-américains n'ont pas été en mesure de continuer leurs efforts d'investissement accentuant ainsi leur marginalisation dans l'économie internationale.

Parallèlement aux investissements, les travaux sur la diversification ont mis en exergue la place et le rôle des politiques industrielles. L'intérêt récent accordé au développement industriel constitue un renouvellement majeur dans la réflexion et rompt avec le consensus de Washington qui a mis l'accent sur la stabilisation macroéconomique aux dépens des politiques sectorielles. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que l'industrialisation doit être au centre des nouvelles stratégies de diversification afin d'améliorer l'insertion internationale des pays en développement. De ce point de vue, l'expérience historique a montré le rôle de ce secteur dans les dynamiques de croissance et dans l'amélioration de la compétitivité des économies nationales. En effet, les régions les plus dynamiques dans le commerce international sont celles où la part de l'industrie dans le PIB n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 70. Ainsi, cette part est passée de 14,6% à 27% et de 13,8% à 15,7% respectivement pour l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud entre 1960 et 2000. Mais, l'évolution la plus spectaculaire est certainement celle de la Chine où la part de l'industrie est passée de 23,7% à 34,5% dans le PIB durant la même période³². Il faut noter également les performances des économies émergentes de la première génération où la part de l'industrie dans le PIB a fortement augmenté entre 1960 et 1980 en passant de 16,3 à 29,6% du total avant de régresser par la suite et retomber à 26%. Cette évolution ne correspond nullement à une désindustrialisation de ces pays mais concorde avec l'évolution structurelle de l'économie où la croissance de la productivité dans ce secteur lui permet de répondre à la demande croissante sans créer de nouveaux emplois. La demande additionnelle d'emplois est alors transférée dans le secteur des services qui obéit encore à une dynamique extensive et a besoin d'emplois pour augmenter sa productivité.

La situation des pays africains, même si elle obéit à la même dynamique, s'explique par des logiques différentes. En effet, la part du secteur manufacturier en Afrique subsaharienne a progressé en passant de 15,3 à 17,4% du total entre 1960 et 1980. Cependant, l'essoufflement des stratégies d'import-substitution et les réformes mises en œuvre se sont traduites par un rétrécissement du secteur manufacturier dont la part est retombée à 14,9% du PIB en 2000. Mais, c'est probablement l'Amérique latine qui a connu l'évolution la plus spectaculaire dans la mesure où la part du secteur manufacturier a baissé de 10 points en passant de 28,1 % à 17,3% entre 1960 et 2000 dans le PIB. Cette chute de la part du secteur manufacturier trouve son explication dans la désindustrialisation que connaissent ces régions et dans le rétrécissement de ce secteur.

Ainsi, il apparaît clairement que le développement industriel joue un rôle majeur dans la diversification des économies des pays en développement et dans l'amélioration de leur compétitivité internationale. Les différentes études ont montré que d'autres facteurs contribuent à la densification du tissu économique dont les nouvelles technologies et l'ouverture sur les marchés extérieurs. Ces différents travaux ainsi

que l'expérience historique nous permettent de mettre en exergue l'enchaînement à l'origine de la diversification et de l'amélioration de la compétitivité internationale. En effet, les pays qui ont réussi à améliorer leur positionnement sont ceux qui ont maintenu durant les trois dernières décennies un rythme d'investissement élevé particulièrement dans le secteur industriel. Cet investissement leur a permis d'accéder aux nouvelles technologies et d'améliorer la productivité et la compétitivité de leurs économies. Ces enchaînements ont permis à ces pays d'accroître leurs exportations et d'améliorer leur insertion internationale.

Les pays africains font partie des régions qui n'ont pas été en mesure de s'inscrire dans ce cercle vertueux de la croissance et de la diversification. En effet, après deux décennies de croissance des investissements et d'augmentation de la part du secteur manufacturier dans le produit, la crise des années 80 avait remis en cause cette dynamique, ce qui s'est traduit par une marginalisation croissante des pays africains dans les échanges mondiaux. Ces expériences de diversification ont été limitées par l'étroitesse des marchés nationaux mais aussi par les faibles progrès réalisés en matière d'intégration régionale.

IX. Faibles progrès dans l'intégration et marginalisation de l'Afrique

La question de l'intégration régionale suscite en Afrique un intérêt de plus en plus important ces dernières années. À ce niveau, il faut mentionner qu'elle a été un élément essentiel des stratégies de développement des années 70. En effet, les pays africains étaient persuadés que le renforcement de la coopération régionale était un complément nécessaire aux processus de croissance au niveau national. Cette conviction était à l'origine de la création et du développement de la plupart des communautés économiques régionales sur le continent et les efforts développés durant les années 60 et 70 en matière de libéralisation des échanges et de renforcement de la coopération régionale³³. Or, ces efforts ont été mis en veilleuse dans les années 80 avec la crise économique. En effet, durant cette période l'essentiel de l'effort de développement a porté sur la mise en œuvre des réformes économiques et la stabilisation macroéconomique. La coopération régionale est passée à la trappe et l'attention s'est portée sur la dimension nationale. De fait, les différentes communautés économiques régionales ont été mises en veilleuse et les projets de coopération ont été gelés.

Or, les efforts de coopération et d'intégration vont connaître une renaissance dès le milieu des années 90. En effet, cette période correspond au niveau institutionnel à une relance des secrétariats des communautés économiques régionales qui étaient jusque-là moribonds. Par ailleurs, de nouvelles communautés ont été lancées afin de renforcer les liens de coopération entre pays au niveau régional. Ces différentes entités se sont lancés dans des programmes ambitieux de libéralisation des échanges au niveau régional et de meilleure coordination de leurs politiques économiques. Au niveau continental cette question est revenue au centre des préoccupations des pays africains et le NEPAD a fait de l'intégration régionale une de ses plus importantes priorités.

Ainsi, on assiste à un retour en force de l'idée d'intégration sur le continent. Ce renouveau s'explique également par le rôle qu'elle peut jouer dans l'amélioration de l'insertion internationale des pays africains et le renforcement de leur compétitivité. À ce niveau, les nouvelles théories de la croissance mettent l'accent sur les rendements d'échelle et les effets de taille qui jouent un rôle majeur dans la croissance et la dynamique économique. Or, les marchés africains ont une taille relativement réduite et ne peuvent permettre aux entreprises de tirer profit des rendements croissants. En même temps, l'étroitesse des marchés n'a pas encouragé les investissements internes comme les investissements étrangers. Ainsi, la libéralisation des échanges et le renforcement de l'intégration régionale peuvent aider les pays africains à augmenter la taille de leurs marchés et favoriser par conséquent une reprise forte des investissements. L'intégration régionale pourrait de ce point de vue contribuer à un renforcement de la compétitivité des économies africaines et à l'amélioration de leur insertion internationale.

Or en dépit de cet intérêt croissant, les résultats de l'intégration régionale et plus particulièrement du commerce intra-régional ont été faibles et en dessous des attentes. Certes, le commerce régional a progressé durant les dernières années en passant en moyenne de 7,5% à un peu plus de 10% du total du commerce extérieur du continent en 2000³⁴. Cependant, ce niveau reste très faible et les pays africains doivent plus que doubler le niveau actuel de leurs échanges afin que le commerce intra-africain atteigne le même niveau que dans les autres régions. Mais, cette vue d'ensemble cache des disparités entre les régions du continent. Ainsi, les pays de la SADC ont atteint des niveaux d'échanges intra-régionaux plus importants se situant autour de 30% du total. Ce niveau s'explique par le rôle dynamique joué par l'Afrique du Sud en tant que pôle de croissance et d'échange dans cette sous-région. Il faut également mentionner les performances réalisées par les pays de la CEDEAO où le niveau de commerce intra-régional avait atteint en 2000 près de 20% du commerce total de la sous-région. Cependant, toutes les autres communautés ont des niveaux d'échanges réduits.

La faiblesse des échanges intra-communautaires s'explique par plusieurs raisons. La première est probablement liée à la lenteur de la mise en œuvre des accords de libéralisation des échanges. En effet, en dépit de la signature d'un certain nombre d'accords de libre-échange ou d'union douanière, leur application rencontre parfois des difficultés du fait des inquiétudes des pays devant la perte des recettes suite au démantèlement des tarifs douaniers. Par ailleurs, certains pays sont préoccupés par la concurrence que peuvent leur imposer leurs voisins qui ont des niveaux de développement plus élevés.

Parallèlement à la libéralisation des tarifs, il faut également mentionner les barrières non-tarifaires dont les procédures administratives, les formalités douanières complexes, les postes de contrôle et les différents barrages routiers. Ces échanges sont aussi limités par les différences dans les règles d'origine établies par les différents pays africains. Ces règles prennent en considération la part du capital local, les intrants importés utilisés et la part de la valeur ajoutée locale dans la valeur totale du produit. A ce niveau, on enregistre encore des différences entre les différents regroupements sous-régionaux. À titre d'exemple, on peut mentionner que les règles d'origine de la CEDEAO intègrent 51% pour le capital local, 40% de matières premières communautaires et 35% de la valeur du produit. En même temps, les pays de l'UEMOA qui sont tous membres de la CEDEAO ont défini d'autres critères qui ont amené les deux communautés à harmoniser ces règles. Mais, d'une manière générale les règles d'origine continuent à être différentes ce qui ne facilite pas les échanges au sein des différentes communautés.

La coopération et les échanges intra-régionaux connaissent également des difficultés du fait des faibles progrès en vue de l'établissement des unions douanières dans les différentes régions. En effet, la lenteur dans la mise en œuvre des tarifs extérieurs communs n'encouragent pas les investisseurs étrangers à adopter des stratégies de développement sous-régional qui pourraient encourager le commerce intra-régional³⁵.

Parallèlement à ces aspects liés aux échanges et à l'évolution de la coopération commerciale entre les différents pays, il faut mettre l'accent dans l'explication de la faiblesse des échanges intra-régionaux sur le peu de complémentarité entre les appareils productifs des différents pays africains. A ce niveau, l'intensité des échanges intra-régionaux est fortement liée à l'existence d'une économie avec un niveau de diversification plus élevé au niveau régional comme c'est le cas des pays de la SADC avec l'Afrique du Sud ou la communauté des pays de l'Afrique de l'Est avec le Kenya. Mais, d'une manière générale la faible diversification des économies s'est traduite par un renforcement des relations verticales avec les anciennes métropoles coloniales. Les pays africains continuaient à exporter les produits de base et à importer les produits manufacturés. A ce niveau, l'échec des stratégies de modernisation a renforcé les relations verticales avec les pays développés et l'insertion rentière des pays africains dans l'économie internationale aux dépens des relations intra-africaines.

Ainsi, le faible développement de la coopération et des échanges intra-régionaux en Afrique ont contribué à la marginalisation du continent dans les échanges mondiaux dans la mesure où il n'a pas permis une plus grande ouverture des marchés. Ainsi, les pays africains n'ont pas pu tirer profit des rendements d'échelle et des effets de taille pour améliorer leur compétitivité et par conséquent leur insertion internationale. Plusieurs raisons expliquent cette faiblesse des échanges dont la faible complémentarité des appareils productifs, la lenteur dans la mise en œuvre des schémas de libéralisation, les divergences dans les règles d'origine et les difficultés dans la mise en place des unions douanières et dans le renforcement de la coopération régionale. Mais, il y a aussi la question de la facilitation du commerce qui a joué un rôle important dans la limitation de la participation des pays africains dans le commerce international et dans le commerce intra-régional.

VIII. La facilitation du commerce et la marginalisation de l'Afrique

La question de la facilitation du commerce constitue depuis quelques années un important sujet de préoccupation pour les pays africains dans la mesure où elle a constitué un frein majeur dans leurs performances dans le domaine des exportations³⁶. Cette question est redevenue au centre de l'intérêt de ces pays aussi du fait de la décision de l'OMC d'en faire la seule question de Singapour qui fera partie du programme des négociations internationales lors du Doha Round.

La définition de la facilitation du commerce fait l'objet d'importantes controverses depuis quelques années. Dans sa version restreinte, elle concerne les problèmes liés au déplacement, de manière efficiente, des produits à travers les ports ou les frontières. Des travaux récents ont cherché à élargir cette définition en y incluant l'environnement en général des transactions commerciales dont la transparence et le professionnalisme des agents de douane ainsi que l'harmonisation des règles et des procédures locales avec les normes internationales. Ainsi, la facilitation du commerce ne se limite pas aux questions du commerce ou aux problèmes douaniers, mais intègre une vision plus large de l'environnement interne liée aux activités de commerce et de négoce international, qui pèsent depuis de longues années sur la compétitivité des économies africaines.

La première question liée à la facilitation du commerce est probablement celle des coûts du transport. D'importants travaux ont montré que ces coûts sont en général plus importants en Afrique que dans les autres pays en développement. En effet, en moyenne les coûts de transport sur le continent sont de 14% de la valeur des exportations contre 8,6% dans les autres pays en développement³⁷. Certains pays africains ont des coûts encore plus importants que cette moyenne dont le Malawi (56%), la Tchad (52%) et le Rwanda (48%). Ainsi, il apparaît clairement que les coûts du transport en Afrique sont les plus élevés au monde et pèsent lourdement sur la compétitivité des économies africaines. En effet, beaucoup de travaux ont montré l'important effet des coûts du transport sur le commerce. Limao et Venables estiment qu'un accroissement de 10% dans les coûts du transport se traduit par une réduction du volume du commerce de 20%³⁸.

La hausse des coûts de transport trouve son explication dans la faiblesse des infrastructures de transport et la lenteur des opérations dans ce domaine. Différentes études ont montré le caractère déplorable des infrastructures de transport sur le continent. Ainsi, les routes sont longues de 2 064 613 km parmi lesquelles moins de 30% sont goudronnées. Mais, une grande partie de ces routes goudronnées sont dans un mauvais état. Différentes études ont montré que la mauvaise qualité des routes entraîne une augmentation des coûts du transport. Parallèlement à la qualité des infrastructures, il faut mentionner d'autres éléments qui ont un effet sur les coûts dont les prix élevés des véhicules, la faiblesse de l'information

sur le marché, la déficience des travaux de maintenance ainsi que les points de contrôle qui se traduisent par des paiements importants.

Parallèlement aux coûts du transport, la facilitation du commerce concerne également les démarches administratives auprès des autorités douanières. Cette question soulève d'importantes difficultés dans les pays africains. La première difficulté est liée au caractère excessif des documents exigés par les différents services douaniers. Ainsi, la CNUCED avait estimé qu'en moyenne chaque opération douanière exige 20 à 30 acteurs et services, 40 documents, 200 éléments d'informations. L'ampleur de la documentation à fournir est alourdie par l'automatisation insuffisante des opérations douanières, l'absence de transparence dans l'application des règles, la faiblesse de la coordination avec les autres services administratifs et l'insécurité qui règne dans les ports et les aéroports. La complexité et la lenteur des procédures douanières font que les délais en Afrique sont les plus longs au monde avec en moyenne 12 jours en Afrique au Sud du Sahara, 7 jours en Amérique latine, 5,5 jours en Asie de l'Est et du centre et 4 jours en Europe de l'Est et du centre. Il faut noter à ce niveau qu'une journée représente près de 0,5% du total des exportations.

Le troisième niveau de la facilitation du commerce est lié au retard de l'Afrique dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. En effet, les services de télécommunications sont peu développés, inefficaces et excessivement chers. Ces coûts ont une influence sur la compétitivité des économies africaines. Il faut également rajouter à la facilitation du commerce les questions liées aux mécanismes de paiement internationaux, aux problèmes d'assurance et aux garanties douanières. Pour les paiements internationaux, les travaux de la CEA ont montré que le crédit documentaire est le système de paiement le plus utilisé en Afrique. Ce système est basé sur la liaison étroite entre la procédure de paiement et celle de la livraison de la marchandise. Mais, ce système est relativement complexe dans la mesure où il suppose un mouvement physique de différents documents entre des systèmes bancaires de différents pays. Les activités d'exportation exigent également des systèmes d'assurances relativement développés qui permettent de garantir les entreprises exportatrices contre tous les risques. Or, ces systèmes sont relativement peu développés en Afrique. Une autre question essentielle dans les activités d'import-export sur le continent concerne le problème de la garantie lors des opérations de transit auprès des administrations douanières. Les exportateurs africains sont également confrontés au risque de change et les systèmes financiers locaux sont très peu outillés pour aider les entreprises locales à faire face à ce risque. Enfin, il faut mentionner le renforcement depuis quelques années des règles et des normes internationales particulièrement dans les pays développés pour les domaines de la santé ou de l'environnement avant de permettre aux importations d'accéder à leurs marchés. Ces standards ont empêché les pays africains de tirer profit des schémas préférentiels qui leur ont été accordés par les différents pays développés.

Ainsi, la question de la facilitation du commerce joue un rôle majeur dans la faiblesse de la capacité d'exportation des pays africains et dans la réduction de la compétitivité de ces économies. La plupart des pays africains ont entrepris depuis quelques années d'importantes réformes afin de moderniser et d'améliorer l'efficacité de leurs systèmes. Or, la mise en œuvre de ces réformes exige la mobilisation

d'importants investissements. La capacité des pays africains à les mobiliser demeure une question essentielle dans la perspective de l'amélioration de l'insertion internationale de ces pays.

Dans cet essai nous avons cherché à mieux comprendre la place de l'Afrique dans le commerce international. Une analyse factuelle nous a permis de mettre en perspective la tendance historique à la marginalisation des pays africains dans le commerce international durant les quarante dernières années et un enfermement du continent dans une logique rentière. Nous avons cherché à comprendre cette dynamique et à lui apporter quelques éléments d'explication. À ce niveau, nous avons démontré qu'une partie de l'explication de cette tendance se trouve dans la nouvelle structure du commerce international avec l'émergence de nouveaux produits dynamiques et de nouvelles régions de concentration des échanges. L'Afrique se trouve à la marge de ces produits et de ces nouvelles régions. Mais, une partie de l'explication est d'ordre interne et se situe dans l'échec des expériences de diversification des structures productives dans le continent, ainsi que par la faiblesse des efforts d'intégration régionale et des infrastructures de facilitation du commerce. Ainsi, le véritable enjeu du développement de l'Afrique pour les prochaines années passe par une relance du processus de diversification afin que le continent puisse intégrer le cercle réduit des régions dynamiques dans le commerce mondial et améliorer sa compétitivité. Mais, cet effort passe également par un renforcement de l'intégration régionale et une amélioration des infrastructures de facilitation du commerce.

Notes

- ¹ . Voir différentes études de la CNUCED sur les produits dynamiques et plus particulièrement: CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, Genève 2002.
- ² . Voir à ce propos les travaux fondateurs de Bela Balassa et de Grubel et Lloyd dont:
 - Bela Balassa, Tariff reductions and trade in manufactures among the industrial countries, *American Economic Review*, n°56, 1966, pp. 466-473,
 - H. G. Grubel et P. J. Lloyd, *Intra-Industry trade, the theory and measurement on international trade in differentiated products*, Mac Millan, Londres 1975.
- ³ . Voir à ce propos les travaux de E. Helpman et de P. R. Krugman dont :
 - E. Helpman et P. R. Krugman, *Market structures and foreign trade : Increasing returns, imperfect competition and the international economy*, MIT Press, Cambridge MA, 1985.
- ⁴ . Voir à ce propos notamment:
 - Bela Belassa, Intra-industry specialization: a cross country analysis, *European Economic Review*, n°30, 1986, pp. 27-42,
 - Bela Belassa, Intra-industry trade among exporters of manufactured goods, in D. Greenaway et P. K. M. Tharkan (editors), *Imperfect competition and international trade: the policy aspects of intra-industry trade*, Wheatsheaf, Sussex, 1986.
- ⁵ . Voir notamment R. E. Caves, Intra-industry trade and market structures in the industrial countries, *Oxford Economic Papers*, n°33, 1981, pp. 203-223.
- ⁶ . Voir à ce propos différentes études dont:
 - D. Diakosavvas et P. Scandizzo, Trends in the terms of trade of primary commodities 1900-1982 : the controversy and its origins, *Economic Development and cultural change*, n°39, 1991, pp. 231-264,
 - H. Bloch et D. Sapsford, Wither the terms of trade? An elaboration of the Prebisch-Singer hypothesis, *Cambridge journal of economics*, n°24, 2000, pp. 461-481,
 - P. Cashin et C. J. McDermott, The long-run behaviour of commodity prices : small trends and big variability, *IMF Staff papers*, n°49, 2002, 175-199,

- E. Grilli et M. C. Yang, Primary commodity prices, manufacturing good prices, and the terms of trade of developing countries: what the long run shows, *World Bank Economic Review*, n°2, 1988, pp. 1-47,
 - A. Maizels, *Commodities in crisis: The commodity crisis of the 1980 and the political economy of international commodity policies*, Clarendon Press, Oxford, 1992.
7. Voir: OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2003*, Genève 2003.
8. OMC (2003), op. cit.
9. Banque mondiale et Commission économique pour l'Afrique, *Can Africa claim the 21st Century?*, Washington 2000.
10. CNUCED, *Le développement économique en Afrique. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base*, Genève 2003.
11. Voir Y. Hadass et J. Williamson, Terms of trade shocks and economic performance: 1870-1940: Prebisch and Singer revisited, *NBER Working Paper n°8188*, 2001.
12. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Washington 2000.
13. Voir à ce propos de cette controverse: W. Cline, *Trade policy and Global Poverty*, Intitute of international Economics, Washington, 2003.
14. Voir sur les questions de préférences:
- Andrew Mold, *Trade preferences in Africa: The state of play and the issues at stake*, ATPC Work in Progress n°12, ECA, Addis Abeba, 2005.
 - CNUCED, *Trade preferences for LDCs: An early assessment of benefits and possible improvements*, Nations Unies, Genève 2003.
15. R. Hudec, *Developing countries in the GATT legal system*, Trade policy research Center, Londres 1987.
16. Voir pour une analyse détaillée de l'impact des systèmes de préférences:
- B. Bora, L. Cernat et A. Turini, Duty and quota-free access for LDCs : further evidence from CGE modelling, *Policy issues in international trade and commodities study series*, n°14, CNUCED, Genève 2002,

- S. Tangermann, *The future of preferential trade arrangements for developing countries and the current Round of WTO negotiations on agriculture*, FAO, Rome 2002.
- ¹⁷ . Voir OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2004*, Genève 2004.
- ¹⁸ . Voir notamment :
 - J. Whalley, Non-discriminatory treatment : special and differential treatment under the GATT for the developing countries, ***Economic Journal***, n°100, pp. 1318-1328, 1990,
 - C. Ozden et E. Rheinart, The perversity of preferences : GSP and developing country trade policy 1976-2000, ***World Bank Policy Research Paper***, n°2955, World Bank, Washington, 2003,
 - OCDE, ***Incidence du Système Généralisé de Préférences***, Comité des échanges de l'OCDE, Paris 2003.
- ¹⁹ . CNUCED (2003), op. cit.
- ²⁰ . Voir H. Ben Hammouda, S. Karingi et R. Perez, *Unrestricted market Access for sub-saharan Africa : Important benefits with little cost to the QUAD*, ATPC Work in Progress n°11, ECA, Addis-Abeba, Éthiopie, 2005.
- ²¹ . Voir la synthèse de A. Mold sur cette question:
 - A. Mold, *Non Tariff Barriers- Their Prevalence and relevance for African countries*, ATPC Work in Progress, ECA, Addis-Abeba, Éthiopie, 2005.
- ²² . Voir B. Bora, A. Kuwahara et S. Laird, *Quantification of Non-Tariff Measures*, CNUCED, Genève 2002.
- ²³ . Voir A. Mold (2005), op. cit.
- ²⁴ . Voir sur cette question: K. Alexandrani et H. P. Lankes, The impact of preference erosion on Middle-Income Developing countries, *IMF Working paper*, septembre 2004, Washington.
- ²⁵ . Voir notamment : J.-C. Berthélemy, *Commerce international et diversification économique*, à paraître dans la Revue d'économie politique
- ²⁶ . Voir :
 - W. Leontief, *Input-Output economics*, 2^e édition, Oxford University Press, Oxford 1986,

- P. N. Rosenstein-Rodan, Problems of industrialization of Eastern and South-Eastern Europe, *Economic Journal*, vol. 33, pp. 202-211, 1943.
- ²⁷ . Voir à ce propos les travaux de F. Perroux et de G. D. De Bernis.
- ²⁸ . Voir à titre d'exemple B. F. Massel, Export instability and economic structure, *American Economic Review*, vol. 60, n°4, pp. 618-630, 1970.
- ²⁹ . J. Imbs et R. Wacziarg, Stages of diversification, *American economic review*, vol. 93, n°1, pp. 63-86, 2003.
- ³⁰ . Voir notamment:
 - R. C. Feenstra.... , Testing endogenous growth in South Korea and Taiwan, *Journal of development economics*, vol. 60, pp. 317-341, 1999,
 - J.-C. Berthelémy et L. Söderling, The role of capital accumulation, adjustment and structural change for economic take-off: empirical evidence from African economic growth episodes, *World development*, vol. 29, n°2, pp. 323-343, 2001,
 - F. Al-Marhubi, Export diversification and growth: an empirical investigation, *Applied economic letters*, vol. 7, pp. 559-562, 2000.
- ³¹ . Voir CNUCED, **Trade and development Report 2003**, Nations Unies, Genève 2003.
- ³² . CNUCED (2003), op. cit.
- ³³ . Voir sur les questions d'intégration régionale l'important rapport publié par la Commission économique pour l'Afrique: CEA, *L'état de l'intégration régionale en Afrique*, Addis-Abeba, 2003.
- ³⁴ . Voir CEA (2003), op. cit.
- ³⁵ . Voir sur les questions du commerce intra-régional les travaux de Mahamat Abdoulahi dont:
 - M. Abdoulahi, *Le processus de création du marché commun africain: une vue d'ensemble*, ATPC Work in Progress, Commission économique, Addis-Ababa, 2004
 - M. Abdoulahi, *Evaluation des efforts d'intégration régionale en Afrique en vue de promouvoir le commerce intra-africain*, Commission économique pour l'Afrique, Addis-Ababa, 2005.
- ³⁶ . Voir sur la question de la facilitation du commerce:
 - R. Lisinge, *Trade facilitation to integrate Africa into the world economy*, ATPC Work in Progress, Commission économique pour l'Afrique, 2004,

- R. Lisinge, *Facilitating intra-african trade- Dismantling the barriers to intra-african trade*, ATPC Work in Progress, Commission économique pour l'Afrique, 2005.

³⁷ . Voir CEA (2004), op. cit.

³⁸ . N. Limao et A. Venables, *Infrastructure, geographical disadvantage and transport costs*, Mimeo, Banque mondiale, Washington, 2000.